

# Résidence "Les Terrasses de Port Sud"



## **Synoptique du 2<sup>e</sup> Etage**

**Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant :** des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et cotes sont approximatives, les retombées, faux plafonds, soffites, canalisations ainsi que l'emplacement des équipements s'ils sont représentés, sont figurés à titre indicatif.



## **Synoptique du 1<sup>er</sup> Etage**

**Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant :** des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et cotes sont approximatives, les retombées, faux plafonds, soffites, canalisations ainsi que l'emplacement des équipements s'ils sont représentés, sont figurés à titre indicatif.

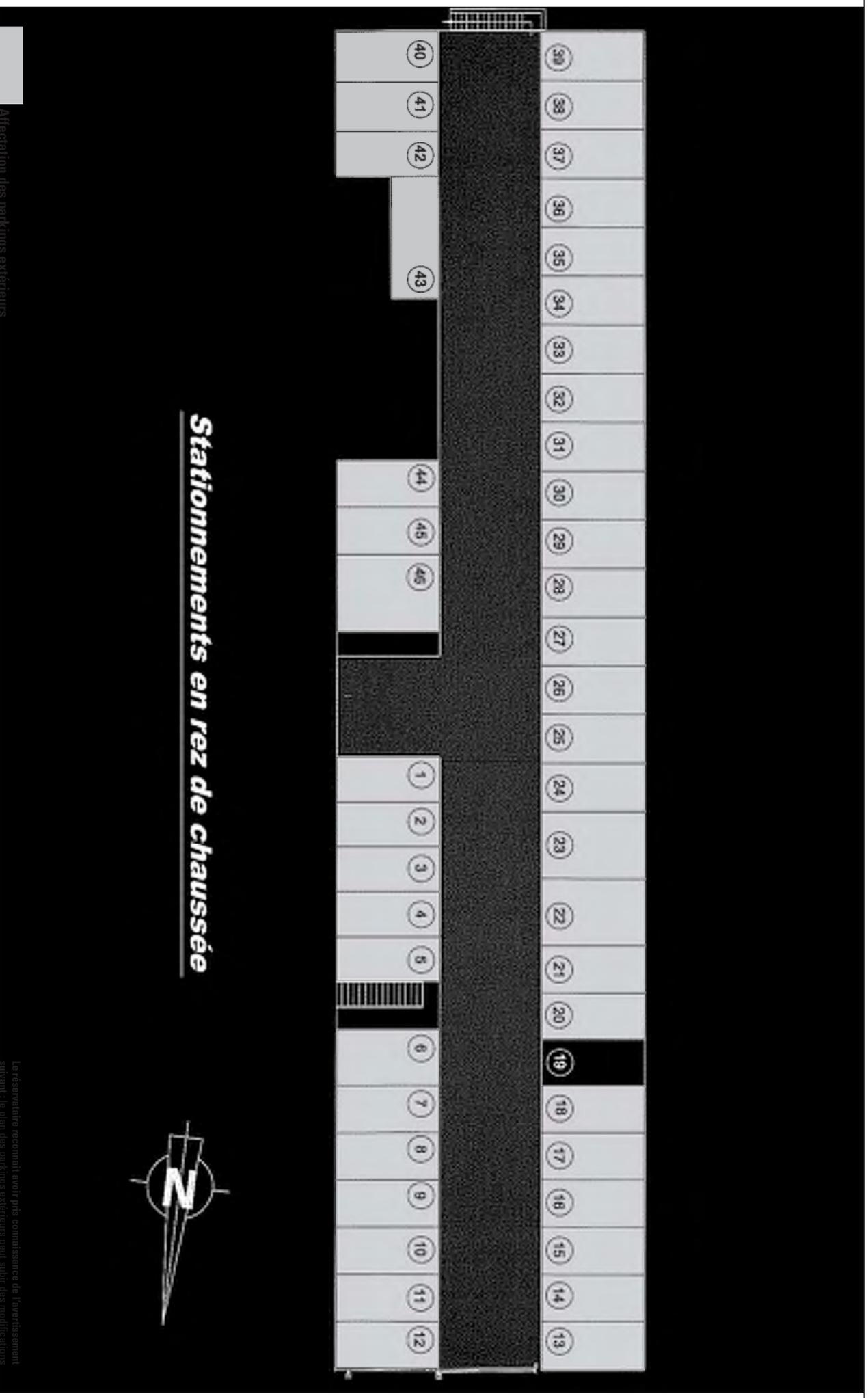
# Résidence "Les Terrasses de Port Sud"



## **Synoptique du R.d.c.**

Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et cotes sont approximatives, les retombées, faux plafonds, soffites, canalisations ainsi que l'emplacement des équipements s'ils sont représentés, sont figurés à titre indicatif.

# Résidence “Les Terrasses de Port Sud”



***Stationnements en rez de chaussée***



Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'affectation  
supra citée, des places de stationnement, pour son compte, et s'engage  
liées aux contraintes techniques imposées par la structure de l'immeuble.

Le 7 septembre 2007

# Résidence “Les Terrasses de Port Sud”

